

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Edition 2014



Une initiative de l'échevinat de l'Urbanisme

Encourager l'architecture contemporaine

La Commune d'Uccle organise tous les deux ans, un concours afin d'encourager et de promouvoir des projets architecturaux novateurs sur son territoire. Ceux-ci, et j'en suis très heureux en tant qu'Echevin de l'Urbanisme, sont nombreux et de grande qualité à Uccle.

L'architecture, ce n'est pas que reproduire le passé. C'est aussi faire preuve d'imagination et de créativité. Une architecture contemporaine de qualité est une architecture qui allie esthétique, fonctionnalité, développement durable et une bonne intégration dans le tissu urbain.

24 réalisations ont été présentées cette année à notre concours : 13 constructions nouvelles et 11 rénovations.

Je félicite tous les lauréats et tous les participants au concours pour la qualité de leurs projets.

Le jury pour cette édition 2014 du concours était composé de Madame Marleen Poelmans, Architecte à la Commune de Molenbeek, Monsieur Fabien Chanteux, Architecte paysagiste au service vert de la Commune d'Uccle, Monsieur Antoine Galand, Architecte indépendant, lauréat de l'édition 2012, Monsieur Frédéric Handrieu, Architecte indépendant et Monsieur Didier Recollecte, Urbaniste à la Commune de Berchem-Sainte-Agathe. Je les remercie pour le temps qu'ils ont consacré à l'analyse des projets.

Mes remerciements vont également à mon assistante Madame Anne Egrix, cheville ouvrière de l'organisation de ce prix ainsi qu'au CIVA (Centre International pour la Ville, l'Architecture et le paysage) qui a accepté d'accueillir pendant un mois l'exposition consacrée à celui-ci.

Je voudrais enfin souligner le rôle essentiel des maîtres de l'ouvrage. Il n'y a pas de projet d'architecture réussie sans un réel dialogue, sans une réelle entente entre l'architecte et son maître d'ouvrage. C'est pourquoi nous avons tenu pour chaque réalisation, à citer l'auteur du projet et le maître de l'ouvrage qui a rendu celui-ci possible.

J'espère que les réalisations que nous présentons dans cette brochure en inspireront beaucoup d'autres.

Marc Cools, Premier Echevin

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle 2014

Catégorie A -

Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

Les lauréats

1^{er} Prix

Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl

Construction d'une maison unifamiliale 4 façades
Avenue Joseph Jongen 40



Mention

Zampone Architectuur cvba

Construction d'une crèche pour
75 enfants
rue du Bourdon 28/4



Mention

L'Escaut Architectures

Atelier en intérieur d'îlot
rue du Coq 134



Prix Spécial du Jury

Exar architecture

Edification d'une nouvelle maison
Avenue Decroly 12



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
1^{er} prix : Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl

Construction d'une maison unifamiliale 4 façades - Avenue Joseph Jongen 40



Architecte
Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl
rue Rodenbach 4
1190 Forest
Tél : 02.513.48.20
Tél. : 0497.45.82.87
info@vandeneeckhoudtcreyf.be

Maître d'ouvrage
Philippe Creyf et Katya Russell
Av Joseph Jongen 40
1180 Uccle

Collaborateurs
Guillaume Lecomte

Le bureau

Le fil conducteur des différentes réalisations de Vanden Eeckhoudt-Creyf Architectes réside dans leur approche originale de l'architecture que ce bureau résume comme suit :

«Nous essayons de rebondir sur toutes les pistes lancées par nos commanditaires afin de produire un objet dont nous n'aurions pas soupçonné le résultat au départ de notre mission.

Nous abordons les règlements urbanistiques de la même manière en essayant d'éviter à tout prix la dérogation.

Au contraire, nous préférons composer avec leurs impositions et profiter de leur légalité pour justifier notre action, sachant que notre intention est d'aboutir à une architecture étrange et originale mais particulièrement logique, dont la réussite réside aussi (surtout?) dans la surprise qu'elle nous a procurée.»

Le projet Jongen

Le projet est une construction de type villa qui, telle que déposée sur le terrain, préserve au maximum ses caractéristiques, ses arbres, sa déclivité, et où la présence d'un étang a généré en partie l'organisation du plan. La maison est implantée en longueur et décentralisée par rapport au terrain afin de profiter au mieux du jardin en y limitant les parties résiduelles.

La construction est partiellement enterrée et pliée au centre, à la fois pour renforcer son lien avec l'environnement et exploiter son relief, mais aussi pour limiter l'impact sur le voisinage.

La maison est couverte d'une toiture à deux versants dont les sablières se situent déjà au premier niveau.

Sur ses petits côtés, le volume est étiré aux limites imposées par les prescriptions urbanistiques du PPAS.

Ces « étirements » volumétriques se font à des emplacements correspondants à des massifs végétaux chez le voisin, de sorte qu'ils ne constituent pas une nouvelle nuisance d'ensoleillement. Leur forme provient également d'un cône visuel qui aurait pu être tracé depuis le pignon voisin.

Le sous-sol comprend le garage, les espaces de stockage et l'entrée. Cette dernière débouche comme une délivrance sur le niveau jardin où se situent les espaces de séjours.

A l'étage, on retrouve côté rue les espaces enfants et côté jardin l'espace bureau.

Le comble est aménagé en espace parent.

Maison 4 chambres, 2 salles de bains.

Sous-sol : 155m²

Rez-de-jardin : 111m²

1er étage : 134m²

2ème étage : 86m²

Superficie totale : 486m²



Catégorie A - 1er Prix
Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes sprl



L'avis du jury

Au-delà de son originalité surprenante, cette réalisation a séduit le jury par son intelligente intégration dans le site et le relief du terrain en cuvette, par la juste relation entre l'extérieur et l'intérieur de la maison, tout en maintenant la privatisation des espaces de vie vis-à-vis du voisinage et en invitant un maximum de lumière naturelle. Un sentiment d'intimité se dégage des espaces de vie.

Il s'agit ici d'un projet abouti, soutenu par des matériaux de qualité et d'une excellente finition. Les structures métalliques apparentes ont permis d'étonnantes porte-à-faux.

La grande toiture verte achève de façon franche ce geste contemporain.



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Mention : ZAmponse architectuur cvba

Construction d'une crèche pour 75 enfants - rue du Bourdon 28/4



Architecte
ZAmponse Architectuur cvba
rue de l'Escaut 62
1080 Molenbeek Saint-Jean
Tél: 02. 256.33.41
info@zapone.be

Maître d'ouvrage
VZW Kinder- en Jeugdzorg
rue du Bourdon 28/4
1180 Uccle

Collaborateurs
Karel Petermans,
Tom Defraigne,
Bart Van Leeuw
Door Smits,
Kevin Van Steenberghe

Crèche Pluchke :

La mission comprenait l'agrandissement d'une crèche existante de 35 à 75 places. Après étude de la situation existante, il a été décidé de construire un nouveau bâtiment sur mesure pour les utilisateurs.

Le plan a été dessiné afin de faciliter au maximum la mutualisation des espaces liés à la petite enfance. Le peu de surface au sol a conduit à placer ces fonctions au premier étage, dans un volume flottant. La petite surface construite au rez-de-chaussée comprend l'ensemble des fonctions non liées à la petite enfance.

Le volume flottant est un landmark dans le paysage urbain, et donne une identité à la crèche comme à l'école. L'empreinte au sol est réduite et permet d'utiliser la surface libérée pour de nombreux espaces de jeu couverts additionnels pour l'école et pour la crèche.

A l'étage également, on retrouve un ensemble aéré grâce au couplage des espaces de vie avec les espaces extérieurs. Ce bâtiment est hautement durable. Des matériaux uniquement à faible énergie grise ont été mis en oeuvre selon les normes NIBE.

Espaces extérieurs :

La zone en porte-à-faux accueille une zone d'attente pour les parents, un espace vélos, un rangement et un arrêt de bus, qui permettent un abri sûr, quelle que soit la météo.

L'espace jardin est partagé entre l'école et la crèche, chacune ayant sa propre identité. Les espaces verts sont séparés par une barrière en bois, qui délimitent clairement les jardins et garantissent la sécurité, mais permettent aussi une interaction entre les enfants de l'école et de la crèche.

Le budget limité a conduit à des choix consciencieux de matériaux bon marché standards. Pour secouer ce 'standard', ces matériaux ont été combinés de manière créative et ludique.

Ainsi, des klinkers standards en combinaison avec des plus sombres, forment des patrons qui s'intègrent au monde de l'enfance. La clôture est conçue comme une barrière en bois très reconnaissable et traditionnelle, avec des formes arrondies et douces, mais dans une composition ludique.

Le jardin de la crèche donne la possibilité aux enfants de 'faire la course' en vélo sur les grandes zones pavées, de 'tripatouiller' avec du sable, de 'se défouler' dans l'herbe, d'écouter une histoire dans le théâtre de verdure, ou de se frayer un chemin grâce au tunnel en bois de saule. Un jardin d'enfants en contexte urbain, mais avec une attention à la nature!

Catégorie A - Mention
ZAmpone architecteur cvba

L'avis du jury

Le jury a apprécié le parti architectural d'installer les salles d'accueil à l'étage – ce qui protègent les enfants de la rue toute proche – et de libérer ainsi le rez-de-chaussée pour y placer un grand auvent d'accueil polyvalent.

Les espaces intérieurs, baignés de lumière naturelle et ouverts sur l'extérieur par de grandes terrasses, sont en communication entre eux créant une grande modularité ludique, tant pour les adultes que pour les enfants. Les jeux et le mobilier de couleurs vives font partie intégrante du jeu de cloisons délimitant les espaces de vie et ressortent par rapport à la couleur neutre de la structure du bâtiment.

Il s'en dégage une impression de grande fonctionnalité globale issue d'un processus participatif architecte/direction et personnel de la crèche.



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Mention : L'Escaut Architectures

Atelier en intérieur d'îlot - rue du Coq 134



Architecte
L'Escaut Architectures
rue de l'Escaut 60
1080 Bruxelles
Tél. : 02/426.48.15
florence@escaut.org

Maître d'ouvrage
Nathalie Pollet
rue du Coq 134

Collaborateurs
François Lichtlé
Florence Hoffman

Vivre et travailler dans son jardin

En 2008, L'Escaut livre la maison de Nathalie et Laurence. La maison répond au caractère très végétal et verdoyant de l'intérieur d'îlot de ce quartier de Uccle par sa volumétrie élémentaire et son bardage de mélèze, qui la rapproche ainsi plus d'une grande cabane confortable que d'une maison de ville. Son ouverture sur le jardin comme pièce supplémentaire fut le point de départ du projet.

Quelques années plus tard, Nathalie, souhaitant bénéficier de ce cadre privilégié pour y établir son activité de graphiste, propose à l'Escaut de traduire cette volonté de « travailler dans le jardin ».

Ligne de flottaison

D'emblée se pose l'enjeu de concevoir ce nouveau volume habitable avec comme objectif de l'intégrer au maximum dans le jardin et l'intérieur d'îlot, et vise une architecture invisible. Entre l'enfouissement total, à l'image de la maison de Hobbit, et l'affirmation d'un second volume au sein de la parcelle, la conception du projet était guidée par la recherche d'une « ligne de flottaison » idéale, permettant à la fois la discrétion quasi-militaire du volume tapis dans le sol, et l'apport de lumière et de vues évidemment indispensables à la création d'un espace agréable. Cette ligne de flottaison se concrétise par un volume enfui aux 2/3 environ dans le sol.

Entre le terrain en pente légère et le parallélépipède habitable de l'atelier, un ouvrage tantôt escalier, tantôt cour anglaise et même banquette, dégage le projet sur une de ses faces, créant par là même l'accès à ce dernier, en plus d'une ouverture généreuse à la lumière et à la vue sur le jardin. Vu de la maison, l'atelier n'est autre qu'une petite parcelle de jardin que l'on aurait extrudé, avec une toiture végétale arrachée à l'herbe du sol. Les plantes constituant cette dernière ont été justement choisies en ce sens, parmi certaines variétés d'herbacées et de graminées, afin de ressembler autant que possible à l'herbe de prairie et renforcer ainsi cette perception. La toiture dont le niveau est singulièrement plus bas que le niveau du regard, devient dès lors une véritable cinquième façade, dont la fonction est d'ailleurs trahie par la présence d'une ouverture cachée au milieu des graminées. Cette ouverture zénithale apporte le complément de lumière au fond du volume et crée une spectaculaire vue vers la haie de charmes, en contre-plongée.

La petite sœur

D'une volumétrie parallélépipédique similaire à la maison mais d'une échelle moindre, l'atelier en deviendrait de fait « la petite sœur ». En assumant totalement cet inévitable dialogue, les matériaux sont choisis dans la plus stricte continuité : c'est donc un bardage en tous points identique (essence de bois, traitement, largeur et espacement des lames) et la même gamme de profilés aluminium qui sont choisis pour habiller l'atelier. Seul le grisaillement -souhaité- du bardage trahit la différence de dates de construction. Dans quelques années, on pourra aisément imaginer que les deux volumes ont été réalisés en même temps. Et la continuité se retrouve jusqu'au béton brut utilisé pour l'accès à l'étage de la maison comme pour l'accès à l'atelier. Une terrasse ample faite toujours de mélèze scelle le lien de parenté entre les deux constructions en les reliant physiquement l'une et l'autre.

Catégorie A - Mention L'Escaut Architectures



L'avis du jury

D'emblée, le jury a été sensible au pari tenu d'une délicate intégration sur le site et par rapport au relief.

Grâce à sa mise en œuvre semi-enterrée, à la simplicité du programme et à l'utilisation de matériaux sobres, l'impact de cet atelier en intérieur d'îlot est fort limité.

Le façonnement du relief des abords en petits monticules et la toiture verte complètent cette belle intégration.

Lumineux et agréable, un tel concept permet d'encourager le travail à domicile.



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Prix spécial du jury - Exar architecture

Edification d'une nouvelle maison - Avenue Docteur Decroly 12



Architecte
Exar architecture
Avenue Louise 251
1050 Bruxelles
mail@exar.be

Maître d'ouvrage
Konstantin Konstantinou
Av Docteur Decroly 12
1180 Bruxelles

Collaborateurs
Karin Megally
Cédric Tedesco

La maison est créée autour du plaisir de la découverte progressive des vues, des espaces et des ambiances. La façade rue, très fermée, ne laisse apercevoir que quelques éléments discrètement présentés. Le soubassement foncé parcourt les 3 façades en soulignant la progression des ouvertures. Son traitement renforce la suspension de volumes de la façade rue.

Les services filtrent les vues du domaine public et les espaces de vies sont ouverts sur le jardin et l'intérieur de l'îlot très végétal, proposant ainsi un contact direct entre l'intérieur de la maison et la végétation.

Les vues obliques offrent une variété de perceptions des espaces et de relation entre l'extérieur et l'intérieur. Les espaces intérieurs se découvrent au fur et à mesure de la progression dans la maison.

L'escalier continu et éclairé par un lanterneau supérieur participe à la continuité visuelle des espaces dans leur verticalité.

La structure de la maison est noyée dans les éléments massifs de façades, des planchers et des éléments structurant les espaces.

L'intégration du mobilier souligne la netteté des espaces et de leurs limites, participant ainsi à la fluidité des vues.

EXAR architecture présentation

EXAR propose une architecture contemporaine, simple et riche d'une diversité de niveaux de réflexion.

Le projet se nourrit de l'intégration des attentes du maître de l'ouvrage, de son programme, du rapport de l'environnement au sein du projet et des relations spatiales internes.

L'expression architecturale découle de la synthèse de ces différents niveaux d'interactions.

Les vues obliques et les éléments mobiles participent aux jeux de perceptions des espaces et de leur relations.

Ces axes de recherches sont développés en détail, afin de présenter une cohérence qui peut émouvoir les occupants et utilisateurs de l'architecture.

© Photographies : Marc Detiffe

L'avis du jury

Le jury a souhaité souligner la réussite de l'intégration d'une architecture contemporaine dans le front bâti de ce tronçon de l'avenue et le délicat raccord avec la maison mitoyenne.

Il a également apprécié l'évidente capacité d'évolution ultérieure des volumes existants ainsi que la gracieuse adéquation entre une architecture contemporaine et l'aménagement paysager du jardin.

Catégorie A
Exar architecture



Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle 2014

Catégorie A

Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble

Les autres participants :

Haesevoets Frédéric

Lalmand Anne-Catherine

Defour Jan

AAC - Hossey Frederic

Atelier d'Architecture De Visscher et Vincentelli

Bureau Architecture Engineering Verhaegen sa

Ariade Architectes - Christian Bayet

Ariade Architectes - Christian Bayet

Atelier d'Architecture Bruno Erpicum & Partenaires

Atelier d'Architecture Bruno Erpicum & Partenaires



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Frédéric Haesevoets

Démolition & reconstruction totale d'une villa - Avenue de la Sapinière 6



Architecte
Frédéric Haesevoets
Boulevard d'Anvers 49
1000 Bruxelles
Tél. : 02/522.22.76
frederic@frederic-haesevoets.com

Maître d'ouvrage
Bruno Verney
Avenue de la Sapinière 6
1180 Bruxelles

Collaborateur
Loryann Dhyne

La maison de la rue de la Sapinière se distingue par une architecture simple, aux lignes épurées. Taillée dans un volume cubique, où l'on découvre des failles et des porte-à-faux donnant la légèreté à la volumétrie. Elle est scindée en deux, comme un glissement entre les 2 volumétries. Jouant par une composition de façade, de grandes surfaces vitrées et de surfaces pleines. Avec une finesse des matériaux aux tons homogènes mais aux textures complémentaires : l'une en enduit est lisse, homogène et sans joint, l'autre en panneau de fibrociment est découpée, texturée et géométrique. La grande ouverture au niveau du jardin avec des baies vitrées allant du sol au plafond, permet une grande perméabilité entre intérieur et extérieur. Au niveau de la rue, pour augmenter la sensation d'intimité de la maison, les ouvertures sont plus discrètes.

Dès que l'on pousse la porte de la maison, on est confronté à un langage architectural très contemporain, sobre mais se distinguant par quelques audaces. Pas d'ambiguïté possible, il s'agit d'un projet haut de gamme où l'architecte Frédéric Haesevoets a pu s'exprimer avec une grande liberté dans le choix des matériaux. Son point de départ a été la création d'un point névralgique qui se répercute dans toute l'organisation de ce logement. On le comprend dès la porte franchie. Sous une hauteur de plafond trois niveaux, l'espace central est illuminé par verrière, donnant sur un hall majestueux. « Nous avons vraiment tout explosé pour partir d'une boîte, vierge, que nous avons creusée au milieu afin de faire entrer la lumière de façon inattendue. Nous l'avons vraiment travaillée de l'intérieur. Les grandes parties vitrées donnant sur le jardin, que l'on retrouve dans plusieurs de mes projets, s'inscrit dans la volonté d'offrir à cette maison le plaisir d'une continuité entre intérieur et extérieur. »

Autour de ce hall, l'espace se déploie, largement ouvert. Il dessert d'un côté la salle à manger et la cuisine, de l'autre, le double salon, pleinement ouvert sur le jardin. L'escalier a été installé au milieu de ce hall sous la verrière. En acier noir, verre et bois, il n'entrave pas la lumière et provoque un moment de déstabilisation. On s'arrête, hésitant, remettant en question toutes les notions d'espace et de circulation ordinaires. À l'étage, une coursive distribue quatre chambres respectivement dotées d'une salle de bain individuelle, avec la continuité du bois de l'escalier en opposition à la résine se trouvant au niveau du rez-de-chaussée.

Catégorie A
Frédéric Haesevoets



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Anne-Catherine Lalmand

Construction d'une maison neuve - Chaussée de Saint-Job 299



Architecte
Anne-Catherine Lalmand
rue Auguste Danse 62
1180 Bruxelles
Tél : 02.343.13.15
ac@aclalmand.be

Maître d'ouvrage
Jean et Bénédicte Germain
rue Geleytsbeek 57
1180 Uccle

Collaborateurs
Amélie Schweisthal,
Maus Renard
Vanessa Jans,
Aurore Van Damme

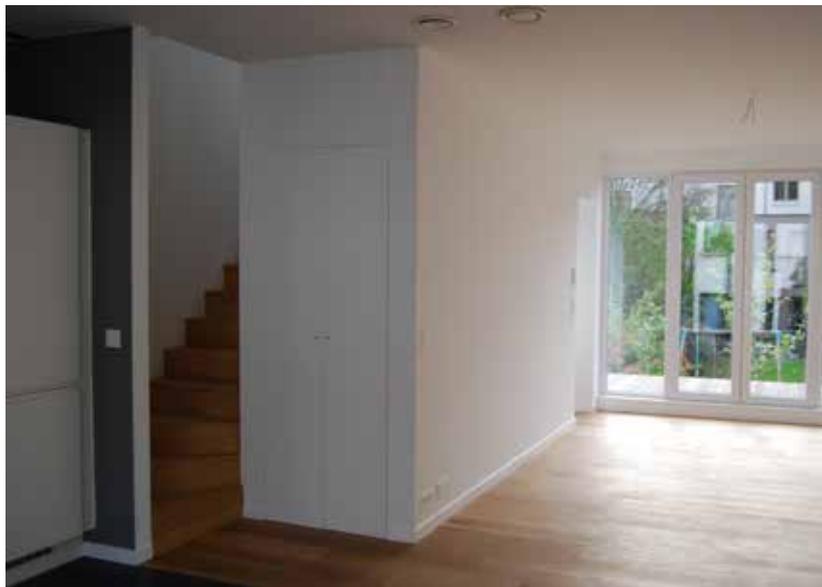
En geste simple et épuré, le concept du projet se veut contrasté, mettant en œuvre des matériaux indéniablement contemporains. L'immeuble rassemble deux fonctions, un bureau pour profession libérale avec garage accolé au rez-de-chaussée et un logement duplex aux 1^{er} et 2^{ème} étages. La visibilité de cette différence s'exprime en volume par un jeu de reliefs en façade avant. La présence du bardage bois sur toute la hauteur du bâtiment intensifie l'aspect monolithe de ce dernier, alors que le découpage horizontal des fonctions est mis en exergue par la verticalité des baies. Cette masse est cependant extrudée ponctuellement au niveau de ses ouvertures. On distingue l'entrée du bâtiment au rez-de-chaussée grâce à un renforcement tandis que les étages sont marqués par un double bow-window aux baies verticales entre lesquelles serpente un bandeau de crépis foncé qui se détache de la façade et rompt l'horizontalité du bois. L'entrée de garage joue quant à elle de mimétisme avec le bardage bois jusqu'à disparaître complètement, comme un pied de nez à l'usage antérieur du bâtiment.

Conçue dans un esprit de dialogue, la façade arrière est traitée avec les mêmes matériaux que ceux utilisés en façade avant et renforce la perception de l'immeuble comme un ensemble continu. Exposé plein sud, le volume arrière se développe en escalier, descendant vers le jardin. Ce procédé permet à la fois de conjuguer espaces extérieurs de qualité et respect des règlements urbanistiques.

Le choix d'un plan traversant et la création de grandes baies vitrées finissent de gommer les frontières entre intérieur et extérieur. Les espaces se veulent ouverts et fluides, laissant aussi bien le passage libre à l'homme qu'aux rayons du soleil. Alors que le rez-de-chaussée jouit d'un jardin partagé avec le premier bien de la parcelle, le 1^{er} étage s'étend au-delà des murs grâce à la disposition d'une terrasse bordée de verdure et donnant sur les jardins au cœur de l'îlot.

Sans ostentation, le projet tente de renouveler l'habitation bruxelloise mitoyenne traditionnelle en mettant en œuvre des matériaux inattendus. Le propos du projet réside dans la subtile équation qui combine à la fois les caractéristiques formelles passées avec les exigences et innovations techniques actuelles, et crée un bâtiment qui fonctionne en harmonie avec les maisons mitoyennes environnantes tout en apportant une touche de fraîcheur architecturale joliment contemporaine.

Catégorie A
Anne-Catherine Lalmand



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Jan De Four Architects

Construction de logements, une crèche, un bureau et une activité productive
Chaussée d'Alseberg 1102 à 1114 , rue du Château d'Or 14-16



Architecte

Jan De Four Architects

Av Wielemans Ceuppens 45/8

1190 Bruxelles

Tél. : 02.375.75.22

j.defour@defour-galand.be

Maître d'ouvrage

Bouygues Immobilier Belgium

rue Jules Cockx 12A

1160 Bruxelles

Collaborateurs

Anne-Sophie Janssens

Isabelle Giraldo

Luiza Nicolae

Gaëtan Vanneste

Localisé sur la plaine du Bourdon et délimité par la Chaussée d'Alseberg, la rue du Château d'Or et la Chaussée de Saint-Job, le projet Park Lane fait partie d'un développement mixte regroupant, outre une maison de repos (projet Orpea, dessiné par le bureau Lahon & Partners), les fonctions d'habitat, d'équipements collectifs et d'activités productives.

La surface brute hors-sol du projet Park Lane est de l'ordre de 9.400m² répartis comme suit :

- deux immeubles (A et B), comprenant 72 logements variant du studio à l'appartement 3 chambres,
- un espace de bureau de type profession libérale/cabinet médical,
- une crèche destinée à accueillir 20 enfants,
- une surface d'activité productive,
- un parking de 116 emplacements en sous-sol (partagés avec la maison de repos) et de 6 places en surface.
- un intérieur d'îlot piétonnier valorisé et agrémenté de verdure, avec un accès au parc de l'IBGE adjacent.

Négligeant les alignements parallèles et rigides, l'implantation des bâtiments crée une succession de placettes et offre, au travers de percées, des vues sur le parc et l'intérieur d'îlot voisin. Le passage au travers du bâtiment B, reliant l'espace intérieur au parc et à la Chaussée de Saint-Job, augmente la perméabilité du projet vis-à-vis de son environnement.

L'espace entre les bâtiments est aménagé soit sur la dalle de couverture du parking en sous-sol, soit est maintenu en pleine terre en permettant ainsi la plantation d'arbres à haute tige.

Intégré dans une démarche urbanistique de construction de la ville durable, le projet Park Lane intègre les équipements techniques répondant au mieux à la définition d'économie d'énergie. Les bâtiments ont été conçus, dès les premières esquisses en vue de l'intégration des dispositifs permettant de réduire considérablement la consommation d'énergie.

Au niveau de la gestion des eaux pluviales, toutes les eaux des toitures sont envoyées dans les deux bassins d'orage, de 210m³ et de 84m³, qui se vidangent dans le Geleytsbeek. 1700m² de toiture végétalisée de type extensive et 740m² de type intensive ont été mis en oeuvre, ce qui augmente le tamponnage des eaux.

En résumé,

- 51% des eaux pluviales sont envoyées après tamponnage vers le Geleytsbeek,
- 30% des eaux pluviales sont infiltrées dans les terres,
- 19% des eaux pluviales sont envoyées dans les égouts, dont 80% sont tamponnées.



Catégorie A
Jan De Four Architects



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Atelier d'Architecture du Congrès

Construction d'un immeuble neuf avec un commerce et quatre appartements - Chaussée de Waterloo 1421



Architecte
Atelier d'Architecture du Congrès
Frédéric Hossey
rue du Congrès 13
1000 Bruxelles
Tél. : 02.230.31.11
frederic.hossey@skynet.be

Maître d'ouvrage
Loïc Waucquez et
Michel Debande
pour Foyers Réunis
Avenue Marnix 19a
1000 Bruxelles

Collaborateur
Antoine Lefebvre

Couplée à la rénovation d'une habitation de « style paquebot » (architecte Carron 1938), il s'agit de la reconstruction d'un petit immeuble de logement collectif dans le cadre d'une promotion privée. Tirant parti de la configuration particulière du mitoyen, le bâtiment neuf referme le front bâti sur la chaussée de Waterloo, développant une aile de grandes unités de logement en duplex sur l'intérieur d'îlot et le jardin. Les circulations verticales, rejetées en façade rue afin de dégager l'aile arrière, s'expriment par un mur de briques de verre dans le mitoyen, traité comme une troisième façade de raccord avec la volumétrie complexe de l'habitation existante. Façades de briques chaulées en blanc, béton bouchardé naturel, châssis en bois et ferronneries peints en blancs. L'étage de couronnement est entièrement réalisé en ossature et habillage bois. Performance énergétique : K40.



Catégorie A
Atelier d'Architecture du Congrès - Frédéric Hossey



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Atelier d'Architecture De Visscher & Vincentelli

Construction d'une villa unifamiliale - Avenue Kamerdelle 86



Architecte
Atelier d'Architecture
De Visscher & Vincentelli
Square Vergote 1
1200 Bruxelles
Tél. : 02.735.24.58
info@atelierdvv.be

Maître d'ouvrage
Emmanuel Vaxelaire
Chemin du Crabbegat 57
1180 Bruxelles

Au bout d'un long chemin étroit, une parcelle en intérieur d'îlot dans un environnement généreusement arboré.

La proximité des voisins, la déclivité du terrain et les perspectives de vue nous ont conduit à développer dans ce projet une double géométrie. D'une part, la géométrie de la toiture, avec son faîte désaxé et incliné. D'autre part, la géométrie du plan développant sa propre orthogonalité. Les terrasses généreuses et en porte à faux assurent la liaison entre ces 2 géométries.

Cette configuration géométrale est alors habitée par les fonctions vitales de la maison : chambres, séjour, cuisine, bains, services, jeux... Chaque fonction trouvant judicieusement sa place sous ce grand toit.



Catégorie A
Atelier d'Architecture De Visscher & Vincentelli



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Bureau Architecture Engineering Verhaegen sa

Construction d'une école maternelle pour 300 enfants - Lycée Français Jean Monnet
Chaussée d'Alseberg 1351



Architecte
Bureau Architecture Engineering
Verhaegen sa
Boulevard du Souverain 360
1160 Auderghem
Tél. : 02.673.61.72
dir@baev.be

Maître d'ouvrage
Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger
Place de Catalogne 23
75014 Paris

Collaborateurs
G.E.I. Génie Civil sa
G.E.I. Techniques Spéciales sa
Cosep sa
Lixon sa (entreprise générale)

Entre cour et jardin

L'école s'installe entre la cour de récréation et un patio, à la fois ouverte vers l'extérieur et protégée à l'intérieur. A l'image d'une spirale, forme fermée en son centre et ouverte à la marge, l'école se déploie sur le site. Elle croît suivant un mouvement graduel initié en son centre par le patio, prolongé par les espaces collectifs et les salles d'exercices, puis par le préau qui devient cour de récréation et s'achève par le jardin didactique.

Au centre de l'école, l'enfant contemple un jardin à sa mesure. C'est un lieu clos tout en sobriété, un puits lumineux qui éclaire l'ensemble du projet. Vitré sur les quatre faces, le patio sert de repère visuel pour l'enfant qui sait ainsi en permanence où il se situe dans l'école.

Les espaces collectifs et les circulations se regroupent autour du patio tandis que les salles d'exercices forment l'enceinte de l'école. L'équilibre s'établit du centre à la périphérie entre le silence et le bruit, le mouvement et le repos, l'apprentissage et le jeu.

Le bâtiment est implanté dans la clairière de façon à conserver une ceinture d'arbres sur le pourtour du site. Il se pose sur le relief naturel du terrain, laissant les espaces extérieurs suivre leur inclinaison. La dénivellation présente à l'arrière du site est mise à profit pour insérer les parkings du personnel et les locaux techniques. Adossée à l'école et au préau, la cour de récréation prolonge la perspective de la plaine de jeux voisine.

La façade avant s'ouvre à l'Est. Elle marque la limite entre l'espace public et l'école. Elle fait office de filtre entre la rue et l'enveloppe protectrice de l'école. L'aplomb de l'étage supérieur est à la fois le signal qui marque la présence de l'école sur la rue et le porche protecteur de l'entrée principale.

Le préau présente une façade en claustra qui isole sans fermer. Il joue le rôle d'espace tampon et de barrière acoustique entre la rue et la cour de récréation.

L'accès des véhicules est limité à la zone longeant la rue et l'accès des fournisseurs. Les autocars assurant le lien entre le site principal et l'antenne maternelle ont leur espace propre de stationnement à l'avant du préau. L'aménagement des accès et de la zone de dépose-minute est conçu pour assurer la sécurité et le contrôle de l'école.

Catégorie A
Bureau Architecture Engineering Verhaegen sa



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Ariade Architectes - Christian Bayet

Construction de deux logements à énergie positive et éco-construit - rue Klipveld 78A/B



Architecte
Ariade Architectes - Christian Bayet
Chaussée de Bruxelles 94B
1410 Waterloo
Tél : 02.346.31.37
info@ariade.net

Maître d'ouvrage
Much sprl
Avenue Jaques Pastur 128
1180 Uccle

Construction neuve de 2 maisons accolées à l'architecture contemporaine, au standard passif et à énergie positive et au caractère écologique, ce projet exemplaire a été nommé au prix de l'énergie 2012 et a obtenu le premier certificat PEB A++ en région bruxelloise

La recherche architecturale au niveau volumétrique s'est concentrée sur l'intégration de ce bâtiment comme about d'un alignement de maisons mitoyennes. Nous avons souhaité que cette transition soit la plus harmonieuse possible par réduction progressive et changement d'échelle tout en s'intégrant le plus doucement dans son environnement naturel en reconstituant des lieux propices à la biodiversité.

La configuration de la parcelle en demi-niveaux et la légère courbure de la rue induisant une limite parcellaire en forme de trapèze a initié la recherche sur les façades et leurs articulations au site. Cela a généré cette disposition qui donne l'impression de plusieurs volumes qui s'imbriquent : un volume posé en coin au niveau de la rue, un second volume socle en coin implanté au niveau du jardin avec son gabarit propre et un troisième volume, plus léger, réalisant l'articulation entre les deux, comme posé pour faire l'union de l'ensemble.

Cette disposition en demi-niveau qui tire parti du relief, permet une organisation intérieure des logements plus intéressante, hors des sentiers battus. On retrouve des volumes spacieux avec parfois des doubles hauteurs, des puits de lumière, des perspectives intéressantes au travers des circulations verticales, permettant de générer des relations plus fortes entre les fonctions de l'habitation, voire d'en créer de nouvelles.

Pour accentuer encore le caractère exceptionnel du bâtiment, les hauteurs sous plafond sont rehaussées au niveau des séjours. L'espace de vie situé au cœur des logements est un large espace ouvert où la cuisine fait la charnière entre deux espaces typés, l'un à l'avant, destiné au séjour et l'autre à l'arrière destiné aux prises de repas. Les séjours sont baignés de lumière du Sud, qui, grâce à la disposition en paliers successifs pénètre profondément.

La recherche sur l'optimisation des épaisseurs de parois a permis de ne pas réduire les surfaces habitables et de ne pas faire l'impasse sur les surfaces de service ou de rangements indispensables (buanderie, vestiaire, WC visiteur), sur le besoin de créer des espaces « parents » complets comprenant autour de la chambre principale, le dressing et la salle de bain privative, ou sur le garage qui est toujours souhaité comme individuel avec accès direct au logement.

La disposition en emboîtement des deux unités a permis également de proposer deux typologies de logements très différentes : l'une correspondant à une maison unifamiliale avec jardin spacieux, au cœur d'un écrin de verdure et de belle taille pour un immeuble en ville et pour l'autre, correspondant plutôt au modèle du penthouse, 3 chambres, avec vue sur tout le vallon d'Uccle depuis la terrasse arrière.

Il s'agit donc de deux logements de grande qualité, non seulement par les finitions recherchées, par leur caractère écologique ou par leur statut passif ou E négatif, mais surtout pour leurs qualités spatiales et le confort de vie qu'ils fournissent aux occupants. Ils démontrent que l'excellence au niveau énergétique et durable peut être obtenue sans sacrifier la qualité architecturale.

N'est-ce pas là où se trouve le plus la notion de durable ? Quand les habitants ne veulent rien changer dans leur maison et ne souhaitent pas la quitter.

Catégorie A
Ariade Architectes - Christian Bayet



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Ariade Architectes - Christian Bayet

Démolition et reconstruction d'une école passive - Avenue Hamoir 6



Architecte
Ariade Architectes - Christian Bayet
Chaussée de Bruxelles 943
1410 Waterloo
Tél. : 02.346.31.37
info@ariade.net

Maître d'ouvrage
Bernard Helson
Drève des Gendarmes 45
1180 Bruxelles

Le projet est la reconstruction du bâtiment de l'école secondaire Decroly à l'avenue Hamoir à Uccle. L'enjeu du projet est de répondre au programme d'une école avec des contraintes énergétique (standard passif, durabilité), d'économie et de gestion tout en insérant le bâtiment dans le quartier résidentiel. Le projet est lauréat BATEX 2012.

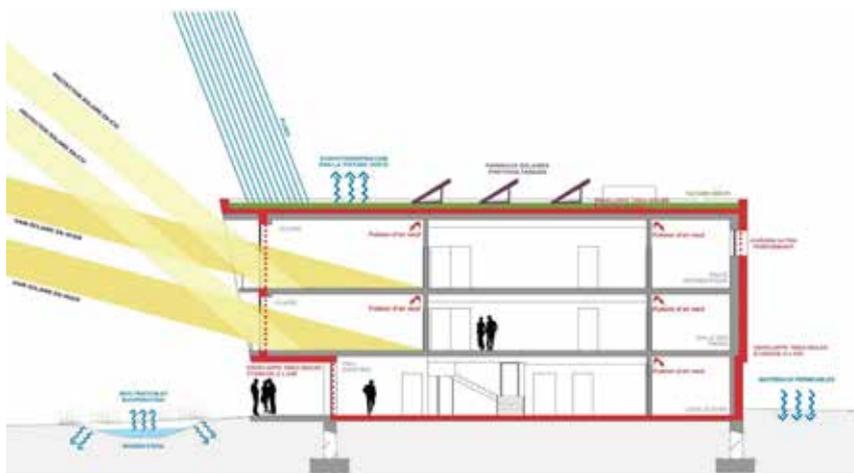
Le projet a été l'objet d'une étude approfondie au niveau énergétique, écologique et budgétaire de façon à optimiser les dépenses de l'école sur le long terme.

Le bâtiment s'insère dans un quartier résidentiel dont la typologie prédominante est la villa classique. Les contraintes budgétaires et les contraintes de surface ont mené la réflexion vers la conception d'un volume compact respectant les principes d'une architecture bioclimatique.

Le projet s'intègre en respectant les lignes du contexte urbain et exprime sa fonction de bâtiment public. Il constitue une sorte de signal intégré. Les surfaces nécessaires pour les nouveaux locaux sont réparties en deux volumes distincts, en léger décalage l'un par rapport à l'autre. Ce décalage issu d'une nécessité programmatique (aménagement de l'entrée et du préau) permet de réduire l'impact du bâtiment en divisant la volumétrie en deux éléments d'échelle plus domestique. Le décalage apporte également un certain dynamisme à l'implantation.

D'un point de vue architectural, les deux volumes supérieurs en ardoise se démarquent du soubassement en bois et se projettent vers le sud, vers le jardin. La volumétrie simple est égayée par les dispositifs architecturaux. L'escalier de secours découpe le volume et devient une signalétique pour la façade longeant l'accès à l'école. Une attention particulière a été apportée à la façade à rue afin de lui conférer un caractère public et ouvert et ce malgré son orientation nord. Cette façade intègre le blason historique de l'école Decroly, référence au passé de l'école.

Tous les choix constructifs résultent de l'ambition de construire le bâtiment en 6 mois compte tenu que la démolition et construction de l'école devait se faire endéans une année scolaire. Le choix d'éléments préfabriqués comme les structures béton et la façade en ossature bois nous a permis de relever ce défi.



Catégorie A
Ariade Architectes - Christian Bayet



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Atelier d'Architecture Bruno Epicum & Partenaires

Nouvelle maison d'habitation - Avenue Blücher 169



Architecte
Atelier d'Architecture
Bruno Epicum & Partenaires
Av Baron Albert d'Huart 331
1950 Kraainem
Tél. : 02.731.92.95
aabe@aabe.be

Maître d'ouvrage
Christine Geubelle
Av Blücher 169

Collaborateurs
Martin d'Allayer
Thomas Gillet
Loraine Beuvers

L'élaboration de la maison BLUCHER considère la géographie des lieux : un terrain long et étroit, une végétation luxuriante, et une implantation en recul de 10m par rapport à la route pour assurer la privatisation des lieux.

Le jardin avant reçoit l'Est, le jardin latéral gauche est au Sud, le soleil se couche en fond de parcelle. Les services d'entrée et l'accès au bâtiment sont naturellement positionnés au Nord.

Les façades latérales sont réalisées à distance respectable (+/- 7,8m) des mitoyens afin de libérer des espaces qualitatifs et confortables de part et d'autre du bâti; seule la partie avant/nord du terrain est accessible au public. Le corps principal du bâtiment est désolidarisé du terrain. D'aucuns diront qu'il est en lévitation. Il abrite les zones de vie et les espaces réservés aux parents.

La façade à rue s'ouvre largement au rez-de-chaussée. Le bureau est complété d'une terrasse protégée de la rue par un massif végétal. Tandis que la baie du premier niveau est habillée d'un claustra en bois qui s'inspire largement des moucharabiehs du monde Arabe: voir le monde sans être vu.

Les façades latérales du bâtiment sont volontairement moins ouvertes. Elles définissent un volume protecteur qui contient les espaces « introvertis ».

En son centre, un salon privé se déploie sur une double hauteur qui conduit à l'appartement des parents. En fin de composition, et par opposition, le séjour limité au seul rez-de-chaussée est entièrement vitré. Cet espace « extraverti » nous plonge littéralement dans la végétation. La fenestration est volontairement dégagée des dalles structurelles pour affirmer le caractère « planant » du lieu.

L'étage inférieur s'ouvre au Sud, c'est un véritable rez-de-jardin baigné de lumière tout au long de la journée grâce à une fenestration de 190cm de haut. L'allège de fenêtre (de quelque 73 cm) permet d'installer les bureaux des chambres d'enfants face à la vue avec, pour avant plan, la piscine qui fait danser la réflexion des rayons du soleil sur le plafond des chambres. La maison est pourvue d'un vaste garage en sous-sol, les buanderies et les locaux techniques y trouvent place.

Les volumes sont simples, la ponctuation des pleins et des vides assure l'horizontalité des proportions. Ceci engendre une grande sérénité appuyée par l'absence de décoration.

Les constructions en contact direct avec le sol sont parées de granit noir du Zimbabwe. Le volume supérieur est habillé de crépi blanc tendu sur une épaisse couche d'isolant. La toiture plate permet de poser en toute discrétion les éléments techniques comme l'installation bioclimatique et les panneaux solaires.

Le bâtiment répond aux exigences les plus pointues en matière d'isolation.

Catégorie A
Atelier d'Architecture Bruno Epicum & Partenaires



Catégorie A
Nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble
Atelier d'Architecture Bruno Epicum & Partenaires

Nouvelle maison d'habitation - Avenue Fond'Roy 149



Architecte
Atelier d'Architecture
Bruno Epicum & Partenaires
Av Baron Albert d'Huart 331
1950 Kraainem
Tél. : 02.731.92.95
aabe@aabe.be

Maître d'ouvrage
Vervaca
Avenue Fond'Roy 149

Collaborateur
Loraine Beuvs

L'avenue Fond' Roy est bordée d'habitations confortables. La parcelle 149 présente une largeur à rue de 30 mètres et une profondeur de 100 mètres.

Les proportions du bâtiment s'inscrivent dans la géographie des lieux, soit une implantation perpendiculaire à la voirie.

La façade, étroite, à front de rue est composée de deux niveaux qui s'articulent comme deux strates non superposées: le volume massif de l'étage présente trois porte-à-faux qui procurent ombrage aux trois façades vitrées du rez-de-chaussée, orientées respectivement à l'Est, au Sud et à l'Ouest.

La façade Nord est parée, quant à elle, de pierres. Elle est ponctuée d'un claustra en aluminium qui marque l'entrée le long de la promenade d'accès.

Le rez-de-chaussée distribue des pièces de vie. La cuisine et le bureau privé s'ouvrent sur le jardin avant orienté à l'Est, la salle à manger donne sur un jardin latéral plus intime, tandis que le salon s'ouvre largement sur le grand jardin arrière orienté à l'Ouest.

A l'étage, les 4 chambres s'ouvrent largement sur leur terrasse respective qui sont intégrées dans le volume paré de pierres.

Le sous-sol comprend le garage et les espaces de loisirs : la piscine et les chambres d'amis bénéficient d'un grand apport de lumière naturelle grâce au dénivelé du terrain qui permet l'exploitation d'un jardin privatif orienté Nord. Ce dernier assure également la liaison entre l'espace minéral du sous-sol, la rampe de garage et le jardin arrière.

Le parement est réalisé en pierres naturelles, les châssis sont en aluminium de teinte grise. La toiture plate de l'étage est végétalisée.

Les volumes sont simples, la ponctuation des pleins et des vides assure l'horizontalité des proportions. Ceci engendre une grande sérénité appuyée par l'absence de décoration.

Quelques chiffres :

- Superficie du terrain = 3.127 m².
- Surface habitable = 801,02 m², pour 241,44 m² de caves et garages.
- Rapport Plancher/Sol = 0,269.
- Emprise au sol = 303,30 m².
- Taux d'emprise au sol = 0,096.

Le bâtiment répond aux règles d'isolation les plus strictes :

- Niveau K = 40.
- Coefficient moyen des déperditions thermiques = 0,45 W/m².

Catégorie A
Atelier d'Architecture Bruno Ericum & Partenaires



© Jean-Luc Laloux



© Jean-Luc Laloux



© Jean-Luc Laloux

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle 2014

Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

Le lauréat

1^{er} Prix

Julie Engels et Gustave Petrus

Transformation - agrandissement
d'une maison unifamiliale

Avenue Juliette 5a



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
1^{er} Prix - Julie Engels & Gustave Petrus

Transformation, agrandissement - Avenue Juliette 5a



Architecte

Gustave Petrus

Chaussée de Saint Job 365

1180 Bruxelles

Tél. : 0475.20.18.31 - 02.374.18.00

gus.petrus@skynet.be

Julie Engels

Studio P, LLC

4224 Bobolink Terrace

Skokie, IL 60076 - USA

+1 312 307 84 28

+32 475 57 47 95

[Facebook.com/studioplhc](https://www.facebook.com/studioplhc)

Maître d'ouvrage

M. et Mme Ortman - Engels

Avenue Juliette 5a

1180 Bruxelles

Résidence O : Présentation du projet

L'immeuble situé sur un lot de fond, date de 1929 et a été conçu par l'architecte Homez. Le temps ayant fait son oeuvre, une cure de jeunesse s'imposait.

L'édifice originel est composé en volumes clairs et rectilignes, s'accolant les uns aux autres. Aucune courbe prégnante n'est construite, l'angle reste droit et affirmé.

L'angle que forme la cage d'escalier s'impose d'emblée. Son angle extérieur est vitré, divisé en proportions stables et munis de vitraux de composition colorée rappelant les oeuvres de Klee dont s'est inspiré Majerus pour cette réalisation.

Cet aspect de l'architecture de l'immeuble rappelle sans conteste le Bauhaus et se laisse découvrir immédiatement lorsqu'on approche la maison par sa servitude d'accès.

Le plus grand soin fut apporté à la rénovation et la conservation de ce détail architectonique d'importance. Les vitraux restaurés sont inclus dans des doubles vitrages et remis à leur place dans le plus strict respect des proportions initiales.

Le défi pour les concepteurs fut d'agrandir les volumes selon le programme des maîtres de l'ouvrage sans que les nouvelles constructions ne donnant à ressentir une image d'annexe tout en s'engageant résolument dans une architecture contemporaine.

Les espaces nouveaux se veulent ouverts et semblent flotter, les larges baies vitrées font participer le jardin et les extérieurs à la vie de tous les jours.

De par son balcon, le premier étage de l'annexe nouvelle reste léger malgré son volume plus important.

Les lignes de composition restent claires et épurées.

Le programme correspond à un mode de vie actuel et l'on retrouve une cuisine où les occupants ne sont pas relégués, cette fonction s'amalgamant aux espaces de vie principaux.

Les autres lieux s'organisent en salon, bureau, chambres d'enfants et d'amis, salles de détente et caves à vins.

Un soin tout particulier est mis sur l'aménagement intérieur, sans se vouloir minimaliste, les compositions, revêtements muraux et de sols de même que le mobilier respectent le geste architectural et s'harmonisent avec lui afin de, par son vécu intérieur, unifier l'existant rénové avec les volumes nouvellement construits.

Catégorie B
Julie Engels & Gustave Petrus



L'avis du jury

Dans cette transformation-agrandissement, le jury a mis en évidence le respect des caractéristiques stylistiques de la maison existante (dont les vitraux) avec maintien de la volumétrie, dans un alliage réussi entre ancien et contemporain.

Cette intervention dynamique a véritablement permis la métamorphose d'une maison faite d'espaces fermés en une maison largement ouverte en bonne liaison avec le jardin, qui offre une amélioration du confort de vie par l'isolation et qui correspond aux besoins actuels des maîtres de l'ouvrage.



Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle 2014

Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins

Les autres participants

Ludovic Berghmans

ZAmpone architectuur cvba

DDL Architects - Dirk De Leeuw sprl

BE Designer - Spotless Architecture sprl

Christian Bayet - Ariade Architectes sprl

Karbon architecture et urbanisme - Jean Garcin

Vanden Eeckhoudt - Creyf architectes sprl

Caroline & Oldo Pabis

Caroline & Oldo Pabis



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Ludovic Berghmans

Modification d'affectation, création de deux duplex, transformation et rénovation d'une maison de rapport
rue de Nieuwenhove 7



Architecte

Ludovic Berghmans

rue de Nieuwenhove 7

1180 Bruxelles

Tél. : 0486.52.29.80

[ludovic.berghmans@gmail](mailto:ludovic.berghmans@gmail.com)

Maître d'ouvrage

Ludovic Berghmans, Gisèle Boin,

Benoît Detiège

rue de Nieuwenhove 7

1180 Bruxelles

L'accès à la propriété en région Bruxelles-Capitale étant devenu très difficile pour un jeune couple ou une personne seule, les maîtres de l'ouvrage se sont associés afin d'acquérir un immeuble à rénover répondant à leurs exigences et proposant une qualité de vie de famille idéale sur le principe de la maison Kangourou (permettre aux jeunes et aux seniors de vivre sous le même toit tout en conservant leur indépendance ainsi que leur intimité).

L'immeuble construit au début des années 20 proposait 3 niveaux aménagés et des greniers sous toiture à versant avec un grand jardin de ville. Au fil des années, de petites transformations en petites transformations, les étages ont été divisés en 3 logements (un par niveau). Le classique 3 pièces en enfilade se développe au rez-de-chaussée avec une annexe implantée en intérieur d'îlot. Aux étages, il n'y a plus que 2 pièces en enfilade avec, à chaque niveau, une petite annexe. Au premier, une terrasse s'ouvre côté jardin.

Les volumes étant intéressants, mais les surfaces insuffisantes, il a fallu recourir à l'imagination pour proposer 2 appartements de taille similaire : l'un en contact direct avec le jardin, l'autre avec une terrasse.

La petite annexe du rez-de-chaussée a été démolie pour être reconstruite et accueillir une cuisine ouverte sur le jardin et en contact direct avec le garage attenant. Une nouvelle circulation verticale a été créée afin d'offrir un accès privatisé au premier étage. En recouvrant la terrasse existante du premier étage, nous avons pu créer une chambre en façade arrière et ainsi répondre à la demande d'un appartement 2 chambres.

Les surfaces communes ont été réduites au maximum. En effet, en plaçant la porte d'accès du duplex haut sur le palier du premier étage, cela a permis de libérer toute la surface habitable du deuxième étage. Grâce à la construction de la chambre du premier, le deuxième étage a pu bénéficier d'une terrasse. Des murs porteurs ont été démolis pour faire place à l'espace et à la lumière et ainsi augmenter l'espace des zones de vie du deuxième étage. Cet escalier joue un rôle graphique dans l'espace. Un gros travail au niveau des combles a été entrepris afin d'augmenter au maximum les surfaces habitables et ainsi pouvoir proposer 2 grandes chambres avec dressing.

Un soin tout particulier a été apporté aux ouvertures en façade arrière. Elles ont toutes été agrandies pour permettre un maximum d'apport de lumière naturelle. La façade arrière a été complètement isolée par l'extérieur. Le mitoyen de gauche a également été isolé par l'intérieur ainsi que les planchers (rez-de-chaussée et deuxième étage) et la toiture. Les toits plats qui accueillent des toitures vertes augmentent l'isolation thermique et acoustique et offrent un visuel reposant en intérieur d'îlot.

Catégorie B
Ludovic Berghmans



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
ZAmponne architectuur

Transformation d'une maison de repos en une crèche pour 24 enfants - rue Joseph Bens 82



Architecte

ZAmponne architectuur cvba

rue de l'Escaut 62

1080 Molenbeek Saint-Jean

Tél.: 02.256.33.41

info@zampone.be

Maître d'ouvrage

CPAS - Uccle

Chée d'Alsemberg 860

1180 Bruxelles

Collaborateurs

Karel Petermans

Tom Defraigne

Bart Van Leeuw

Lies Libert

Kevin Van Steenberghe

Crèche Asselbergs :

L'ancienne maison de retraite du CPAS d'Uccle a été transformée en crèche de 36 places grâce à un nombre limité d'interventions.

Dans le projet actuel, deux unités du groupe résidentiels sont situés au rez-de-chaussée et une troisième (groupe bébés) à l'étage. Un vide créant un ensemble ouvert et spacieux relie visuellement les deux étages. A hauteur du vide, une ouverture en toiture amène de la lumière naturelle jusqu'au rez-de-chaussée.

Une extension de 12 places a été tenue en compte dans le projet actuel. Ainsi, les rangements pourront être facilement transformés en une 4ème unité, identique aux autres.

Catégorie B
ZAmpone architectuur cvba



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
DDL Architects sprl - Dirk De Leeuw

Transformation d'une habitation unifamiliale - Avenue Napoléon 29



Architecte
DDL Architects sprl - Dirk De Leeuw
Groeselenberg 111
1180 Bruxelles
Tél. : 02.375.96.92
info@ddla.eu

Maître d'ouvrage
Pierre-Yves Crespel
Avenue Napoléon 29
1180 Bruxelles

Collaborateur
Laura Coppin

La maison date des années 50 et fait partie d'un quartier où une belle harmonie et une tranquillité règnent. Notre souhait a été de garder le caractère de cette maison, typique de son époque, en reprenant le même langage pour son extension et ses transformations.

Une attention particulière a été apportée à l'isolation des éléments constructifs tout en respectant l'aspect original des matériaux et ce, plus particulièrement concernant la structure en béton blanc bouchardé.

Les travaux

- Une nouvelle extension pouvant intégrer un bureau au rez-de-chaussée et une 4^e chambre à l'étage. Le sous-sol étant mis en relation avec les espaces extérieurs par le biais d'une cour anglaise.
- La transformation de quelques parties extérieures, déjà comprises dans le gabarit existant, en espace intérieur, comme la terrasse couverte et la petite remise dans la zone débarras. De cette façon, il est possible de gagner de l'espace intérieur et simplifier le volume ce qui diminue la surface d'enveloppe en contact avec l'extérieur (donc augmenter la compacité de l'habitation).
- La réorganisation des espaces intérieurs existants. L'habitation ayant subi des modifications (aménagement d'un appartement au premier étage), il était impératif de retrouver la structure spatiale initiale.

Les façades

La plupart des baies existantes restent inchangées à l'exception de celles qui ne correspondent plus à la nouvelle organisation intérieure et celles du rez-de-chaussée qui seront déplacées dans le prolongement de la terrasse. Ceci ne modifie pratiquement pas l'aspect de la façade nord-est comme elles viennent s'inscrire dans la structure existante, mais néanmoins permet d'agrandir l'espace intérieur.

Les baies de l'extension reprennent les mêmes principes que l'habitation existante.

Pour la façade sud-ouest, on reprend le jeu des pleins et vides. Les baies sont en retraits et forment un 'L' ce qui donne une impression de légèreté : l'extension flotte .

Le volume de l'entrée est prolongé par un auvent pour marquer l'entrée, créer un signal plus clair mais aussi pour protéger les habitants de la pluie.

Il est à remarquer que dans des éléments d'archives un auvent figure sur une maquette de l'ensemble.

L'emplacement de la porte est modifié pour qu'elle se trouve plus centrée sur l'entrée, créant ainsi également un axe déterminant dans l'aménagement intérieur.

En ce qui concerne la façade sud-est on reprend l'idée de la boîte qui ressort. Ceci permet d'agrandir l'espace du bureau mais aussi de casser un peu le côté massif de l'extension. Le projet initial de J. WYBAUW & J. THIRAN prévoyait les façades de briques peintes en blanc mais qui, pour une raison inconnue, ne l'ont jamais été.

Il a donc été opté pour une peinture de toutes les maçonneries de façade apparentes.

Les lambris en bois peints en blanc ne présentant pas une isolation correcte ont été remplacés par des surfaces d'enduit blanc sur isolant.

La façade de l'extension présente un soubassement en brique foncée tel que celui de la partie existante, remontant verticalement afin de créer une coupure entre l'ancien et le neuf. Le volume principal est recouvert d'enduit blanc sur isolant respectant à la fois la palette de couleur de l'ensemble tout en démarquant les parties neuves des parties existantes.

L'organisation intérieure

Afin d'agrandir et de simplifier le plan du rez-de-chaussée, sans trop changer le volume existant, la terrasse et la coursive couvertes ainsi que la remise extérieure seront inclus dans l'espace intérieur. Une nouvelle protection solaire (screens) a été prévue pour éviter une surchauffe au rez-de-chaussée. Un grand espace ouvert est ainsi créé pour abriter salon, salle-à-manger et cuisine qui s'ouvrent presque entièrement sur le jardin.

La cuisine, à l'origine totalement isolée du reste de la maison, se trouve ainsi en dialogue entre le jardin et les pièces de vie. La buanderie et le débarras restent cachés derrière un long mur. La nouvelle extension abritera le bureau, pouvant ainsi fonctionner indépendamment de l'habitation. La disposition de la cave reste quasi pareille. Sauf l'extension qui permet d'avoir une pièce polyvalente chauffée accessible aussi par un escalier extérieur, permettant ainsi un apport de lumière indirecte et un lien physique avec le jardin et la piscine.

A l'étage les chambres et salles de bains sont réorganisés. Une circulation claire et pratique distribue 3 salles de bains, 2 WC et 4 grandes chambres.

Le jardin

Un nouvel aménagement du jardin, dessiné à l'origine par René Pechère, a été établi par M. Demesmaecker tout en respectant les composantes caractéristiques de l'époque et les éléments construits tels que le plan d'eau, la piscine, ou encore le bac à sable.

Le gravier blanc accentue l'aspect 'blanc' de l'ensemble et les pierres en OPUS INCERTUM renforcent l'esprit des années 50.

Catégorie B
DDL Architects sprl - Dirk De Leeuw



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Be-Designer sprl - Spotless Architecture sprl

Rénovation et extension d'une habitation des années 40 - Avenue des Statuaires 11



Architecte

Be-Designer sprl - Spotless Architecture sprl

rue Marguerite Bervoets 113

1190 Bruxelles

Tél. : 0477.73.80.78

info@spotless.be

Maître d'ouvrage

Carmona-Bas Jesus & Mila

Avenue des Statuaires 11

1180 Bruxelles

Collaborateurs

Gilles Fostier

Thomas Vanwindekens

Le point de départ de ce projet fut la demande d'extension de cette maison construite par l'architecte Raphaël Delville durant la deuxième guerre mondiale (1940), dans le respect de l'architecture art déco initiale et de son environnement.

Les clients souhaitaient agrandir le salon au rez-de-chaussée et augmenter l'ouverture entre celui-ci et le jardin et étudier la possibilité d'ajouter un étage à l'habitation.

L'amélioration énergétique de cette maison trois façades faisait partie intégrante du projet, ainsi que le respect de l'environnement par la mise en place de panneaux solaires, d'une citerne d'eau de pluie, une ventilation double flux avec récupération de chaleur et de toitures vertes.

La partie architecturale de cette rénovation était alors claire, il fallait étendre l'habitation initiale en toiture en profitant de la toiture plate existante et une nouvelle annexe au rez-de-chaussée, traitée de la même manière que l'annexe en toiture, allait nous permettre d'agrandir et d'ouvrir le salon.

Le volume en toiture a été travaillé pour donner l'impression d'avoir été posé sur la maison existante grâce à un joint creux entre le couvre mur et le bardage de ce nouveau volume. Ce détail augmente l'aspect léger de cette intervention. De plus les reculs de cette annexe, en facade avant et arrière, créent des agréables terrasses tout en évitant d'écraser l'habitation existante. Cette perception est très importante pour le respect de l'architecture et des proportions initiales.

Ce nouveau volume abrite une salle polyvalente, servant de salon TV, chambre d'amis ou salle de jeux.

L'annexe du rez-de-chaussée a été travaillée pour donner l'impression que celle-ci s'était glissée sous le balcon existant au premier étage de la facade arrière.

De grand chassis coulissant permettent d'ouvrir entièrement le salon sur la terrasse et le jardin.

Une toiture verte vient couvrir cette annexe afin d'agrémenter la vue depuis les chambres de l'étage.

Les lignes droites, simples et épurées des annexes, rentrent en dialogue avec l'architecture existante restée intacte.

La maison existante avait une façade en béton lavé avec un calepinage dessiné.

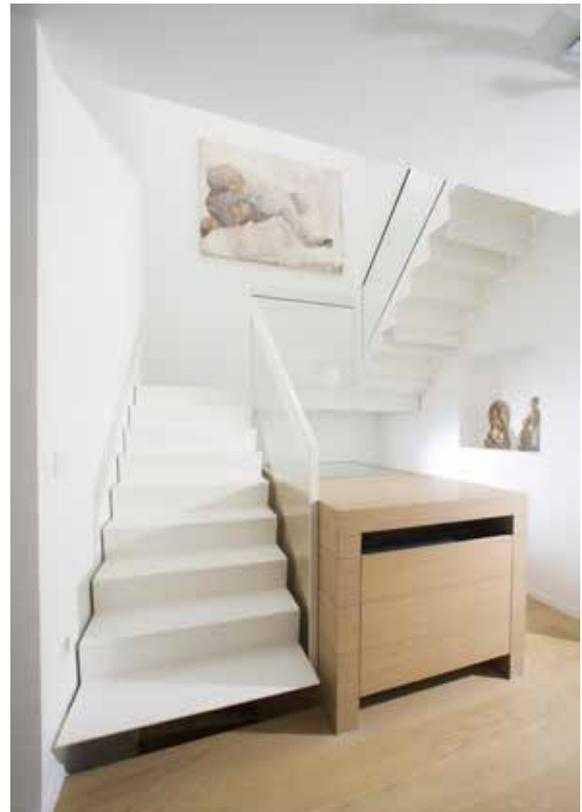
La mise en place d'un enduit sur isolant de 16cm a permis d'augmenter considérablement l'efficacité énergétique de la maison mais surtout ce matériaux a donné la liberté de venir redessiner ce calepinage sur la facade neuve, rendant cette intervention d'isolation invisible.

Les espaces intérieurs ont été entièrement repensés pour s'adapter à nos habitudes quotidiennes du XXIème siècle.

La cage d'escalier a été transformée et une nouvelle volée d'escalier, tout de métal laqué blanc et de verre, permet de connecter l'étage supplémentaire à la maison.

De grandes coupoles de toit plat permettent d'amener une lumière zénithale dans l'escalier, jusqu'au rez-de-chaussée. L'entrée de l'habitation a aussi été revue. Initialement elle était très étroite et pas très accueillante. Le parti a été pris de faire une grande ouverture en facade latérale pour créer un hall d'entrée agréable et chaleureux. Lorsqu'on franchit la porte d'entrée, le hall relie les trois grands espaces du rez-de-chaussée (salle à manger, hall et salon). Cette intention est accentuée par la présence de cette « box » en bois qui traverse littéralement les espaces et qui permet de séparer clairement les pièces où l'on reçoit du public des espaces plus privés des étages. Une porte coulissante en bois intégrée permet de fermer complètement cette «box», le visiteur ne peut alors plus voir l'escalier intérieur et donc où monter à l'étage.

Catégorie B
Be-Designer sprl - Spotless Architecture sprl



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Ariade Architectes sprl - Christian Bayet

Rénovation et extension d'une maison unifamiliale - Drève du Caporal 26



Architecte
Ariade Architectes sprl - Christian Bayet
Chaussée de Bruxelles 94B
1410 Waterloo
Tél. : 02.346.31.37
info@ariade.net

Maître d'ouvrage
M & Mme Cassin
Drève du Caporal 26
1180 Bruxelles

Cette maison unifamiliale était « dans son jus » d'origine au moment de son rachat. En plus de son style chalet peu avantageux, la maison n'était pas ouverte sur le jardin. L'ambition d'agrandissement était sous-tendue par une nécessité de remettre cette construction aux standards contemporains, tant du point de vue esthétique que technique (e.a. performance énergétique basse énergie). La partie existante a été entièrement isolée, en fonction des possibilités d'alignement en surépaisseur ou dans l'épaisseur de l'ancienne brique retirée. L'extension a recherché à faire la liaison avec le jardin et son environnement, tout en unifiant les volumes.

La recherche architecturale a fait disparaître les débordants de toiture à versant et confère une nouvelle expression architecturale. Le travail sur la volumétrie des parties ajoutées, au travers d'un jeu de matière (bois – enduit) et d'un jeu de coin plein ou vide, a permis de donner une nouvelle expression unitaire à l'ensemble recomposé. Les espaces de vie intérieurs sont à présent en pleine liaison avec les lieux de détente extérieurs. Largement ouverte à chaque niveau, la maison est baignée de lumière.

La maîtrise budgétaire a été déterminante, afin de pouvoir offrir un maximum de valeur ajoutée et ne faire aucun sacrifice programmatique sur les adaptations de la partie existante dans l'enveloppe disponible.



Catégorie B
Ariade Architectes sprl - Christian Bayet



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Karbon Architecture et Urbanisme

Transformation et extension en toiture d'une maison unifamiliale - Avenue Bel-Air 58



Architecte
Karbon Architecture et Urbanisme
Jean Garcin
rue de la Croix 2
1050 Bruxelles
Tél. : 02.649.75.02
info@karbon.be

Maître d'ouvrage
Tom Parker
représentant Outcom sprl
Avenue Bel Air 58
1180 Bruxelles

Collaborateur
Matthieu Delatte

Le maître d'ouvrage, Tom Parker, avait acheté la maison une douzaine d'années auparavant dans laquelle la famille avait petit à petit trouvé sa place selon les espaces que la maison offrait. Le foyer familial ayant évolué, sa demande était claire: ouvrir au maximum les pièces de vie, entre elles et vers le jardin, et réorganiser la maison afin d'offrir aux étages un niveau pour les enfants au premier, et un niveau pour les parents sous la toiture.

L'ajout d'un volume à l'arrière s'adossant à l'immeuble mitoyen, une sorte de grand chien assis, a permis de créer plus qu'un étage, un véritable studio avec une grande chambre en mezzanine profitant d'une large ouverture vers le magnifique intérieur d'îlot. Isolé du reste de la maison, il est conçu comme un véritable espace privatif, avec deux bureaux, une salle de bains, et de nombreux rangements intégrés. La hauteur sous faîte permettait de travailler uniquement coté jardin sans modifier le gabarit ni l'aspect de la maison coté rue. Un rafraichissement de la façade a été fait et des nouveaux châssis placés, améliorant l'isolation acoustique et thermique tout en retrouvant une unité de couleur dans la maison.

Le nouveau volume est conçu comme une nouvelle enveloppe isolée avec de la laine de bois (24cm) permettant de limiter la surchauffe en été tout en étant un très bon manteau pour l'hiver. La façade côté jardin a été également isolée par l'extérieur, et une attention particulière a été donnée aux continuités entre les parois isolées. A l'intérieur, les nouvelles parois ont été réalisées avec des briques de terre crue et les murs mitoyens enduits à l'argile, permettant ainsi d'apporter une stabilité thermique et de réguler naturellement l'hygrométrie de la maison.

Le maître d'ouvrage a également profité des travaux pour renouveler toutes les techniques, qui, avec l'isolation et les matériaux naturels utilisés, améliore le confort intérieur et la performance énergétique de la maison de manière très significative.



Catégorie B
Karbon Architecture et Urbanisme



Catégorie B
Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Vanden Eeckhoudt - Creyf architectes sprl

Transformation d'une maison unifamiliale - Avenue Groelstveld 48



Architecte

Vanden Eeckhoudt - Creyf architectes sprl

Nicolas Vanden Eeckhoudt - Laurence Creyf

rue Rodenbach 4

1190 Bruxelles

Tél. : 02.513.48.20 - 0497.45.82.87

info@vandeneeckhoudtcreyf.be

Maître d'ouvrage

Gregory Mullier et

Aurélie Bunneghem

Avenue Groelstveld 48

1180 Bruxelles

Collaborateur

Guillaume Lecomte

Le projet est une rénovation-transformation d'une maison unifamiliale quatre façades datant des années soixante.

Initialement, la maison tournait complètement le dos au jardin avec lequel elle n'avait aucune liaison visuelle ou d'accès.

Le projet a consisté à réorganiser la maison afin de retrouver une relation avec son jardin. tout en conservant son esprit 60's.

Les espaces de vie et de nuit ont été répartis distinctement sur des niveaux différents.

Le niveau bel étage reprend ceux de séjours et s'ouvre largement sur le jardin par une baie coulissante qui disparaît dans le mur.

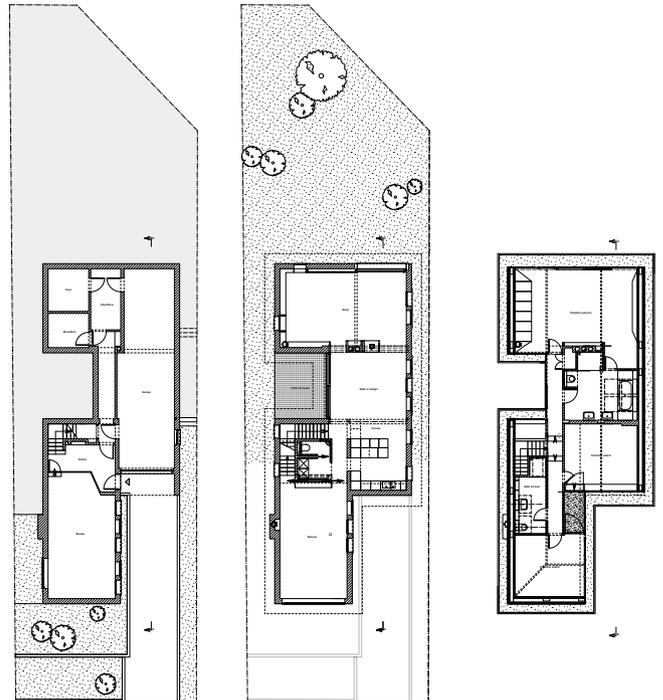
Les espaces de nuit se situent désormais uniquement dans la toiture dont la volumétrie a été travaillée dans le souci de ne pas modifier l'ensoleillement des parcelles voisines.

A peu de choses près, le projet s'intègre dans le gabarit de la toiture existante et a été pensé afin d'ouvrir les chambres sur l'extérieur tout en préservant l'intimité de chacun.

Les façades existantes ont été peu modifiées, la circulation verticale entièrement conservée.



Catégorie B
Vanden Eeckhoudt - Creyf architectes sprl



Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Bureau d'Architecture Pabis & Co - Caroline Cogneau et Oldo Pabis

Transformation - rue de Praetere 55



Architecte
Bureau d'Architecture Pabis & Co
Caroline Cogneau et Oldo Pabis
rue de Praetere 55
1180 Bruxelles
Tél. : 0475.90.63.99
oldopabis@hotmail.com
www.pabisandco.com

Maître d'ouvrage
Architecture et Médias sprl
rue de Praetere 55
1180 Bruxelles

Bref descriptif des travaux :

Démolitions : démolition de l'annexe centrale.

Gros-oeuvre : étanchéité et isolation de la toiture, construction des mezzanines.

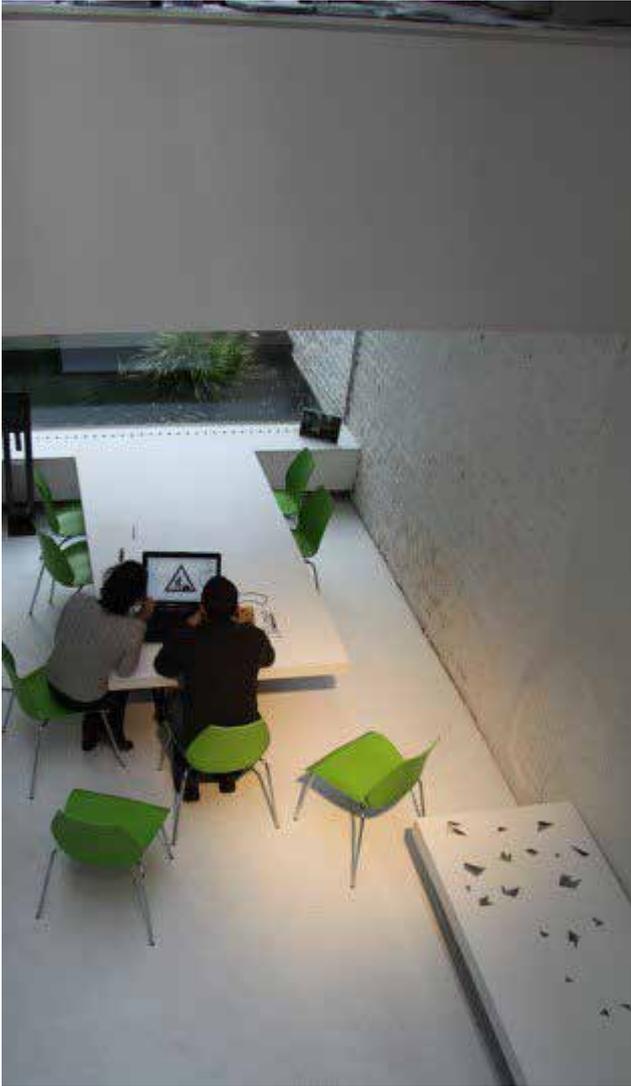
Équipements techniques : nouvelle installation électrique et installation de chauffage central au gaz.

Second-oeuvre : placement de doubles vitrages, isolation des façades, isolation du sol et mise en place d'une chape au sol.

Finitions : menuiseries intérieurs et peintures.



Catégorie B
Bureau d'Architecture Pabis & Co - Caroline Cogneau et Oldo Pabis



Catégorie B

Extension, rénovation ou transformation, abords et jardins
Bureau d'Architecture Pabis & Co - Caroline Cogneau et Oldo Pabis

Extension et transformation - rue de la Pêcherie 152



Architecte
Bureau d'Architecture Pabis & Co
Caroline Cogneau et Oldo Pabis
rue de Praetere 55
1180 Bruxelles
Tél. : 0475.90.63.99
oldopabis@hotmail.com
www.pabisandco.com

Maître d'ouvrage
IPS sa
rue de la Pêcherie 25
1180 Bruxelles

Bref descriptif des travaux :

Démolitions : enlèvement de la toiture existante, démolitions intérieurs.

Gros-oeuvre : construction du 2eme étage, construction des 2 annexes au Rez.

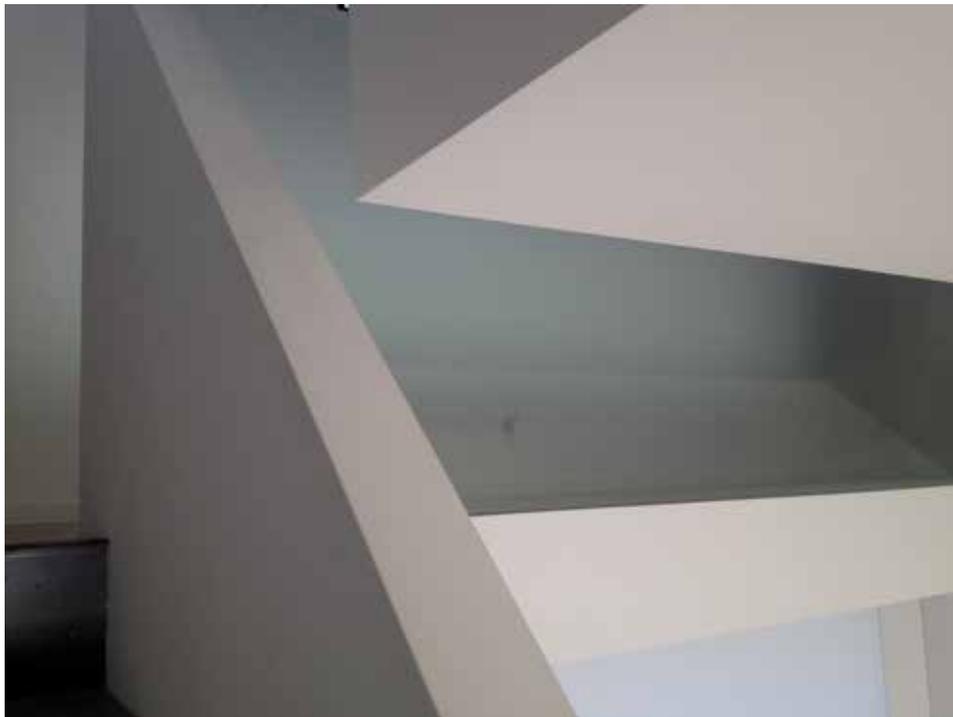
Équipements techniques : nouvelle installation électrique, installation de chauffage central au gaz, installation sanitaire.

Second-oeuvre : placement de nouveaux châssis, isolation de nouvelles façades, faux plafonds.

Finitions : menuiseries intérieurs, revêtements des sols, murs et peintures.



Catégorie B
Bureau d'Architecture Pabis & Co - Caroline Cogneau et Oldo Pabis



Le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle

Armand De Decker, Bourgmestre

Marc Cools

Boris Dilliès

Eric Sax

Joëlle Maison

Carine Gol-Lescot

Jonathan Biermann

Valentine Delwart

Catherine Roba-Rabier

Echevins

Prix d'Architecture

Contemporaine d'Uccle 2014